

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE CALVIN
(APECC)
POUR L'EXERCICE 2023 -2024

Comité : APECC
Date et heure : 1 octobre 2024 à 18h30
Lieu : Collège Calvin salle 220

Membres Comité présents : Mme Muriel Sefta (co-présidente), Yaël Cantini (co-présidente),
Bézen Erkmen- Hong (*Trésorière*)
Julie Berthelot
Catherine Maudet
Delphine Juliot
Nathalie Eggly
Stéphanie Pittard

Vérificatrice des comptes présente : Mme Carla Tedesco
Vérificatrice des comptes excusée : Mme Caroline Vinzio-James

Membre Comité excusés : /

Membre Comité absents : Nadia Geninazzi

Personnes présentes (y compris le comité) : 26

Ouverture de la séance 18h35

Ouverture de la séance et présentation de l'AEC :

Muriel prend la parole pour ouvrir la séance et explique que comme ce soir est l'AG, la réunion durera un peu plus longtemps qu'à l'habitude. En générale l'APECC se réunit chaque 2 mois, début des réunions à 18h30, fin vers 19h30. Un groupe WhatsApp existe afin que les membres du comité puissent communiquer de manière régulière.

L'APECC permet de :

- **Soutenir et informer les parents**
- Agir comme **trait d'union** entre les **élèves**, les **parents**, et la **direction du collège**
- Assurer la **liaison** avec la **FAPES2** (Fédération des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Secondaire 2) qui communique avec la **Conseillère d'État**, etc
- **Financer** des initiatives telles que le **prix d'art visuel** et les **cadeaux de maturité**.

Intervention de Monsieur Levet, Directeur:

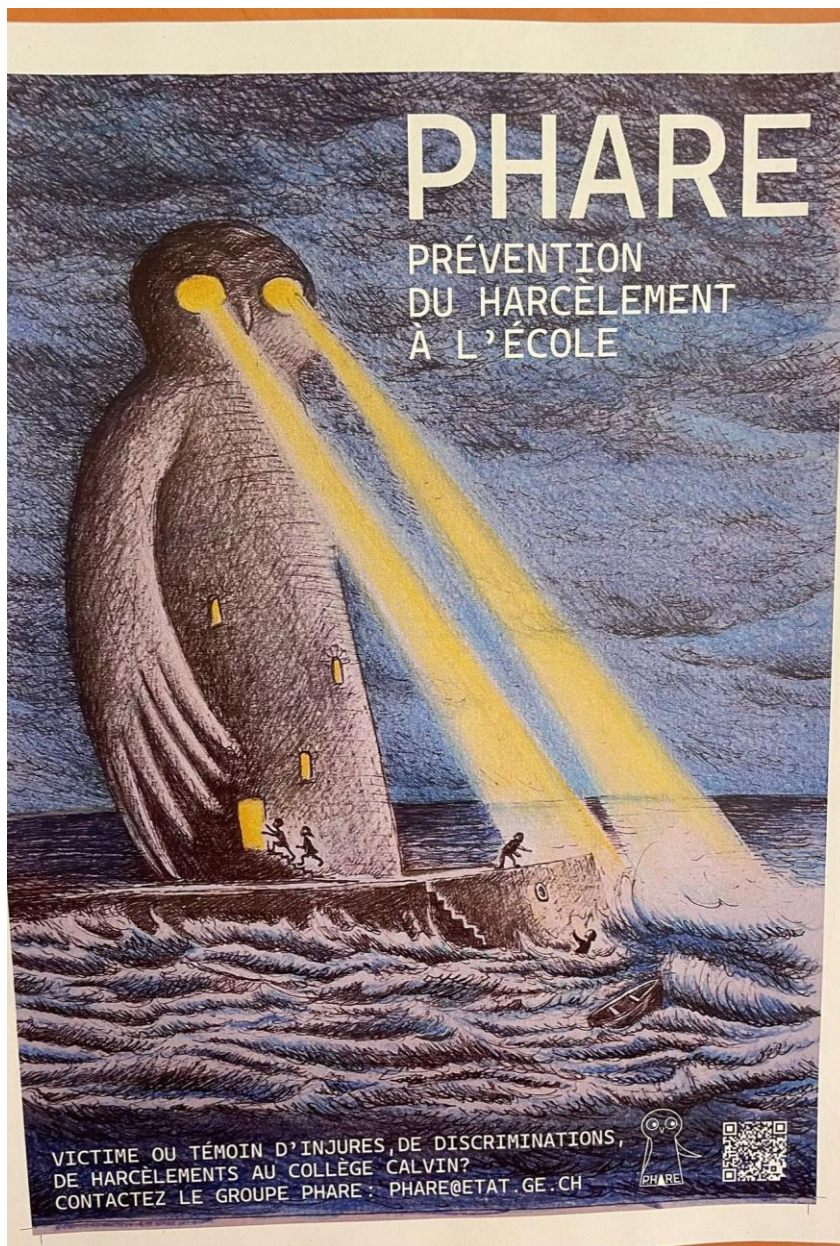
Muriel invite Monsieur Nicolas Levet à parler, Directeur officiel du Collège depuis la rentrée 2023. Il annonce 817 élèves.

La Direction œuvre à ce que ces 817 élèves se sentent bien accueillis. Pour certains c'est très facile, pour d'autres moins. La Direction fait en sorte que chacune et chacun trouve une oreille attentive (un doyen, un enseignant, la conseillère sociale). La conseillère sociale entrée en fonction à la rentrée 2023 est très active.

Le groupe formé en 2023 avec des enseignants, des membres de la Direction et du PAT (personnel Administratif et Technique) pour lutter contre le harcèlement et l'intimidation continu à travailler en collaboration avec PHARE.

Le programme **PHARE** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondés autour de 8 piliers:

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.



Les projets implémentés année scolaire 2023/2024 continuent :

1. Les 4^{èmes} rentrent de voyage de matu.
2. Semaine informatique décloisonnée pour les 3^{èmes}.

3. La nouvelle Maturité (réforme) qui va se mettre en place (en 2027). Le D11 travaille beaucoup là-dessus et les enseignants ont eu une journée consacrée à ceci (11.09.)
4. Semaine Projet en mars pour les 1^{ères}, 2^{ème} et 3^{ème} (les 4^{èmes} étant très occupés) : Camps d'écriture ; camps artistiques ; activités linguistiques en anglais, allemand et italien. Les projets seront proposés par les enseignants.

Les soirées de parents/professeurs pour les 1^{ères} (7 novembre 2024) et les 2^{èmes} (12 octobre 2024). Pas de réunion à partir de la 3^{ème} car Calvin estime qu'à cet âge (17 ou 18 ans) les élèves acquièrent une certaine indépendance. Les maitres de groupe sont disponibles en cas de besoin.

Monsieur Levet informe également des différents ateliers « gestion du stress » et activités extra-scolaire au sein du Collège, tel que théâtre, photographie, etc..

M. Levet annonce que les taux de réussite sont les mêmes à Calvin que dans les autres Collèges. M. Levet dit qu'il ne faut pas paniquer mais trouver des solutions en cas de problème, comme par ex. les cours d'appuis proposés par Calvin. En cas de problème spécifique, prendre rdv avec le maitre de groupe. M. Levet dit que souvent les reconversions se passent très bien. L'ECG offre beaucoup de possibilités, les HES aussi.

En bref, les autres points abordés par Monsieur Levet. Il confirme que :

- la conseillère sociale travaille à 80%
- le numéro de téléphone donné n'est à utiliser uniquement qu'en cas d'une absence s'il y a une évaluation. Si l'élève se sent mal le matin, a priori pas de possibilité d'aller à une épreuve l'après-midi est envisageable tant qu'il y a un dialogue auparavant avec le maitre de classe ou professeur par exemple. Cependant, il faut savoir que si un.e élève est absent.e de manière récurrente avant des épreuves, les professeurs ne sont pas dupes. Les élèves ne sont pas censés être absents pour réviser avant l'épreuve. Pour plus de précisions, se référer au Mémento.
- il n'y a pas d'obligation pour les enseignants d'utiliser classroom, mais ils ont tous une adresse email prenom.nom@edu.ge.ch à laquelle ils sont joignables
- la fête de l'Escalade prendra place le 6 décembre sur horaires scolaires
- Pastanques et autres soirées inter collèges en dehors des heures scolaires ne sont pas sous la responsabilité des collèges
- Cette année, beaucoup d'élèves se sont présentés comme délégués. Il y a un vrai souhait de faire des propositions concrètes, propositions de projets à mener lors des Conseils des élèves.
- Intervention d'élèves auprès d'autres élèves qui interviennent sur le consentement
- Journal des élèves « La Chouette » continue à être distribué

Nous remercions M. Levet qui doit nous quitter.

Yaël précise et explique que les professeurs ont une marge de manœuvre dans les barèmes. Une grande différence peut apparaître. Les parents ne doivent pas hésiter à demander des explications aux professeurs si certaines notes/barème appliqué n'est pas clair.

La FAPES2 essaye depuis des années d'obtenir une harmonisation des barèmes.

Muriel parle de l'AECC :

Cette année les co-présidents sont Kolya GRIEK et Flavio REGUCI. Le but de l'AECC est d'entretenir une vie dans le Collège comme proposer des journées à thèmes, journée « expression libre » et Fête de l'Escalade en collaboration avec la Direction. En dehors des cours : la fameuse Pastanque, des soirées à l'occasion d'Halloween, Noël, etc. L'AECC est aussi un lien entre les élèves et la Direction.

Auparavant des « parrainages » pour les nouveaux élèves, étaient organisés. A voir si c'est toujours le cas cette année. Il est recommandé que l'AECC 2024/2025 prenne contact avec l'AECC comme fait l'année dernière.

Il y avait également un système de « répétiteurs », des 4^{èmes} qui avaient le temps et l'envie de donner des cours de rattrapage à des élèves plus jeunes, dans le besoin.

Muriel parle d'ADALIA S.A. :

Adalia SA gère la cafétéria qui se trouve dans la cour du Collège. La Cafétéria est ouverte de 07h00 à 18h30. La Fourchette Verte y est proposée. Muriel précise que les tables à l'extérieur sont très appréciées par les élèves. La Cafétéria sert environ 80 repas par jour. Adalia S.A. engage des collégiens qui souhaitent effectuer quelques heures de travail. Ces derniers sont engagés avec un contrat de travail, et des horaires bien précis. Les intéressés doivent se présenter à la Cafétéria. Les candidats doivent avoir minimum 17 ans. Pas de travail pendant les vacances scolaires.

La carte de fidélité avec QR code est toujours d'actualité.

Présentation des membres et personnes présentes:

Chaque membre se présentent de manière rapide.

Décharge des co-présidentes 2023/2024

Démission Yaël Cantini et Muriel Sefta (co-présidente) (*plus d'enfant scolarisé au collège Calvin*)

Décharge des membres du comité 2023/2024

Madame Nadia Geninazzi (absence non excusée)

Décharge des vérificateurs aux comptes 2023/2024 élection du/des représentants 2024/2025

Démission de Madame Carla Tedesco

À la suite de question, explication est donnée à savoir ce qu'implique le poste de « secrétaire » et « vérificateur aux compte ». Il est rappelé que rien n'est gravé dans le marbre. On peut se présenter et être élu.e. cette année et arrêter l'année prochaine.

(i) Élection des membres actuels du comité qui veulent se présenter et (ii) Élection des nouveaux membres du comité et (iii) Postes à pourvoir 2024/2025

- | | | | |
|-------|---|---|------|
| (i) | se représentent : | Bézen Erkmen-Hong (poste <i>Trésorière</i>) | Élue |
| | | Catherine Maudet (cette année en tant que responsable poste Yearbook) | Élue |
| | | Delphine Juliot | Élue |
| | | Julie Berthelot (rep. FAPES2) | Élue |
| | | Nathalie Eggly | Élue |
| | | Stéphanie Pittard | Élue |
| | | Claire Walenda Alfaoui (rep. FAPES2) | Élue |
| (ii) | Election des nouveaux membres qui se présentent : | Sakina Aubert (poste de Présidente) | Élue |
| | | Tania Sarbath (poste de Secrétaire) | Élue |
| (iii) | Poste à pourvoir : | responsable site internet (wordpress, dates des réunions, relève des mails sur infomaniak) | |
| | | https://login.infomaniak.com/en/login?client=a0047b4a-7f65-444d-854d-91feadcd7651&oa2=1 // info@apecc.ch | |
| | | Dans l'attente de la nomination d'un.e responsable, le mot de passe de la boîte mail de l'APECC sera donné à Sakina Aubert en sa qualité de présidente | |

Élection des représentant.es de l'APECC auprès de la FAPES2

se représentent :	Julie Berthelot	Élue
	Claire Walenda Alfaoui	Élue

Election des nouveaux représentant.e.s :	Sakina Aubert (en sa qualité de Présidente de l'APECC)	Élue
--	--	------

Nomination des vérificateurs aux comptes

reconduit son mandat:	Caroline Vinzio-James	Élue
Election d'un nouveau vérificateur aux comptes:	Sarah Uldri-Roback	Élue

Avec nos remerciements.Dates des prochaines réunions de la FAPES2:**Heure : 19h00**

26 novembre à Candolle
 07 janvier 2025 à De Staël
 11 mars à Rousseau
 27 mai à Calvin à 19h00
 AG 2025/26: 23 septembre 2025 (*lieu à définir*)

Dates des prochaines réunions de l'APECC :**Heure : 18h30 – Salle 220 pour toutes les dates**

05 novembre 2024
 14 janvier 2025
 18 mars 2025
 03 juin 2025
 AG 2025/26 : 30 septembre 2025

Yearbook

Nous rapportons que la séance de prise de photo s'est bien déroulée le jeudi 26 septembre dans la cour du Collège. M. Duverney a été d'une grande aide quant à la bonne coordination de même pour le technicien du Collège qui prenait les photos. Afin de les remercier, Catherine leur offrira une bouteille de vin au nom de l'APECC.

Catherine ramènera un exemplaire du Yearbook de la volée 2023/2024 afin que les nouveaux membres/participants à la réunion puissent le consulter.

Les comptes:

Muriel donne la parole à Bezen, en tant que Trésorière. Bezen annonce l'année scolaire 2023-2024 a commencé avec un bon niveau de trésorerie, soit CHF16'328. Nos recettes proviennent de cotisations et de donations.

En cotisations, nous avons reçu CHF4'132 mieux que CHF3'158.5 pour 2022-2023, et CHF 2'560 reçus en 2021-2022, et donc plus en ligne avec le niveau de cotisations que nous avons eu avant le Covid. Nos membres cotisants ont augmenté à plus de 120 par rapport à 93, en ligne avec le niveau de membre enregistré dans les années avant Covid. Cependant, certains de nos membres ont eu la générosité de nous faire des dons allant de CHF50 à CHF100.

Nos dépenses de l'année 2023-2024 étaient de CHF4'566, similaires à l'exercice précédent.

Notre plus grosse dépense était de CHF3'509, pour le cadeau de Yearbook aux maturants. Cette troisième édition était de nouveau très appréciée par les élèves ainsi que par la Direction qui a décidé d'accorder à

l'APECC de nouveau une subvention de CHF1'800. Nous remercions la Direction pour sa contribution, et Mesdames les Présidentes qui ont consacré beaucoup de leur temps à ce projet qui est un grand succès auprès des maturants.

Comme chaque année, APECC a aussi discerné le Prix d'Art Visuel pour un montant de CHF300.

Les autres frais étaient majoritairement liés aux dépenses pour l'assemblée générale et la réunion de la FAPES2. Ainsi, le résultat net de l'exercice est un gain de CHF1'366 par rapport à une gain de CHF444 dans l'exercice précédent. Sans la subvention de la Direction, nous serions en perte à cause de yearbook. Comme nous ne sommes pas certaines du support continu de la Direction dans les années futures, il est envisageable de prévoir une petite contribution de la part de chaque maturant.

Notre fortune s'élève à CHF17'694 au 30 juin 2024.

Je profite de cette occasion pour remercier nos deux co-présidentes, Yael Cantini et Muriel Sefta, qui nous quittent. Elles ont toujours été à l'écoute des soucis des parents, ont maintenu un bon flow d'information en ce qui concerne Calvin et le DIP, ont amélioré la digitalisation d'APECC, nous avons par Exemple pu avoir des réunions en visio pendant le Covid, et elles ont établi le twint qui a aidé à améliorer la réception des cotisations. Vous allez nous manquer et merci encore pour avoir été là pour APECC.

Il n'y a pas de questions. Bezen donne la parole à la vérificatrice Carla. La vérification des comptes 2023/24 de l'APECC a été faite par les deux vérificatrices et ils sont conformes et validés. Le bilan est de CHF17'694.- et 20 centimes concorde avec la comptabilité. Les produits se montent à CHF4'566.- et 30 centimes. Les dépenses sont de 4'502.- et 20 centimes, et les frais bancaires sont de CHF64.- et 10 centimes. Les comptes sont tenus avec exactitude. Le solde du compte CCP au 30 juin 2023 est donc de 17'694.- et 20 centimes. Nous remercions la trésorière et la vérificatrice pour leur travail.

Compte d'exploitation et Bilan 2023 - 2024 (au 30 Juin)					
Charges			Produits		
Frais bancaires	CHF	64.1	Cotisations	CHF	4,132.0
Depenses	CHF	4,502.2	Subvention yearbook Calvin	CHF	1,800.0
			Excedent	CHF	1,365.7
Total	CHF	4,566.3	Total	CHF	4,566.3
Actif			Passif		
CCP*	CHF	17,694.2	Capital	CHF	16,328.2
			Excedent	CHF	1,366.0
Total	CHF	17,694.2	Total	CHF	17,694.2

*compte de clôturé est ajusté de CHF160 pour une facture de 11.06.2024 payé en Juillet

Depenses 2023 - 2024			Payé le	
Frais bancaires	CHF	64.08		
Cadeau maturants yearbook	CHF	3508.9	27.05.2024	x
Prix Art Visuel	CHF	300	18.01.2024	x
Frais AG Octobre	CHF	187.2	12.10.2023	x
Frais reunion reviseurs	CHF	51	12.12.2023	x
Frais cotisation FAPES2	CHF	100	18.04.2024	x
Frais infomaniak site internet	CHF	10.65	20.12.2023	x
Frais prise photos yearbook	CHF	50	02.10.2023	x
Dinner membres	CHF	160	02.07.2024	x
Reunion FAPES2 (Adalia)	CHF	134.45	12.12.2023	x
TOTAL	CHF	4566.28		

Rapport des vérificatrices des comptes de l'Association des Parents d'Elèves du Collège Calvin

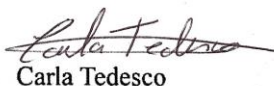
Nous soussignées, Carla Tedesco et Caroline Vinzio-James, déclarons avoir procédé à la vérification des **comptes 2023-2024 de l'APECC** et attestons qu'ils sont conformes aux pièces justificatives fournies.

- Le bilan, qui totalise un montant CHF 17'694,20 concorde avec la comptabilité.
- Les produits se montent à CHF 4'566,30 ; les dépenses sont de CHF 4'502,20 et les frais bancaires de CHF 66,10.
- Les comptes sont tenus avec exactitude.
- Le solde du compte CCP s'élève donc au 30 juin 2024 à CHF 17'694,20.

Nous proposons de donner décharge à la trésorière, Mme Bezen Erkmen-Hong et de la remercier pour son travail.

Genève, le 24 septembre 2024


Caroline Vinzio-James


Carla Tedesco

Divers :

Question, sur une potentielle possibilité de co-présidence.

Réponse, que ceci n'est pas considérer à ce stade expliquant le raisonnement de cette décision.

L'AG prend fin peu après 20h00.

Prochaine réunion : mardi 5 novembre 2024 à 18h30, salle 220.

PV rédigé par Muriel Sefta le 2 octobre 2024

Relecture par Sakina Aubert le 3 octobre